

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de Chambarel

Montauriol ; Saint-Maurice-de-Lestapel · Lot-et-Garonne (47)

Au cœur de Nouvelle-Aquitaine, ce projet de boisement s'étend sur 16,47 hectares dans la commune de Montauriol ; Saint-Maurice-de-Lestapel. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 5 833 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues...



SURFACE

16,47 ha

boisés

PLANTS

3 360

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**5 833 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2024

le 26 mars

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
---------	-----------

DURÉE	30 ans
-------	--------

L'ESSENCE PLANTÉE



Peuplier (6 cultivars : Moncalvo, Rona, Vesten, Tucano, AF8, Koster)

Populus

Photo : Krzysztof Ziarnek, Kenraiz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Montauriol ; Saint-Maurice-de-Lestapel

DÉPARTEMENT

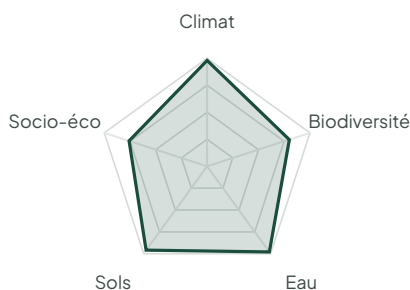
Lot-et-Garonne (47)

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **90** sur 100

Climat

98 / 100

Grâce à la présence de Peuplier Moncalvo, Peuplier Rona, Peuplier Vesten, ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité

80 / 100

La diversité des essences (6 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

98 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

96 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

76 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1,2 ETP-année de travail forestier mobilisés sur la durée du projet

Ce projet mobilise environ 1,2 année de travail forestier à temps plein (entre 1,0 et 1,7), répartie sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, tailles, élagages) : **0,7 ETP-année (entre 0,5 et 0,9)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **62 heures** · Récolte des peupliers en fin de projet (abattage et débardage) : **0,5 ETP-année (entre 0,4 et 0,8)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par le CNPF (2014), sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (CNPF 2014) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ± 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 16,47 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 3 360 arbres prévus sur 16,47 ha, de 6 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 5 833 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 16,47 ha à Montauriol ; Saint-Maurice-de-Lestapel plante 6 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

31 mars 2024	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
26 mars 2024	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
8 décembre 2023	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
1 décembre 2023	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 26 mars 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-chambarel